

Bruxelles, 23 mars 2022

## **Annexe 1 à la circulaire NBB\_2022\_09**

### **Tableau: Évaluation des risques les plus matériels**

#### Champ d'application

*Entreprises d'assurance ou de réassurance de droit belge.*

*Entreprises d'assurance ou de réassurance faisant partie d'un groupe de droit belge au sens de l'article 339, 2° de la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance.*

*Entreprises de droit belge faisant partie d'un conglomérat financier de droit belge au sens de l'article 340, 1° de la loi du 13 mars 2016 précitée.*

*Succursales d'entreprises de pays tiers exerçant une activité d'assurance (ou de réassurance) en Belgique.*

*La présente circulaire est applicable aux sociétés mutualistes d'assurance définies à l'article 15, 79° de la loi du 13 mars 2016 précitée. Pour ces entreprises, il y a lieu de remplacer « la Banque » par « l'Office de contrôle des mutualités et des unions nationales de mutualités » tel que défini à l'article 15, 84° de la même loi.*

*La présente circulaire n'est pas applicable aux entreprises d'assurance visées aux articles 275, 276 ou 294 de la loi du 13 mars 2016 précitée.*

L'entreprise peut déterminer la structure du rapport prudentiel d'ORSA puisque l'ORSA consiste en sa propre évaluation de ses risques.. L'objectif du tableau récapitulatif est de proposer un résumé de la valorisation et de l'évaluation des cinq risques les plus matériels auxquels l'entreprise est ou sera exposée. Il convient en la matière d'adopter une approche prospective qui tienne compte de l'échéance du plan d'entreprise et de l'appétence pour le risque de l'entreprise.

Les entreprises doivent joindre le tableau ci-annexé au rapport prudentiel d'ORSA (*ORSA supervisory report*) introduit sur e-Corporate. Le tableau peut être complété dans l'une des langues nationales ou en anglais.

La première colonne du tableau 1 présente un résumé des cinq risques les plus matériels auxquels l'entreprise estime qu'elle est déjà exposée ou le sera à l'avenir. La deuxième colonne doit indiquer la catégorie de risque plus générale à laquelle appartient ce risque. La liste des catégories de risques possibles est présentée au tableau 2. La troisième colonne doit indiquer comment l'entreprise a évalué ces risques, à savoir qualitativement ou quantitativement. Si le risque a été évalué au moyen d'analyses de sensibilité, de scénarios ou de tests de résistance, il y a lieu de présenter un résumé des scénarios testés. Il y a lieu de présenter ensuite un résumé des résultats de cette évaluation dans la quatrième colonne. Dans la cinquième colonne, il y a lieu de donner une estimation de la probabilité, selon l'entreprise, que le risque se concrétise. Dans la sixième colonne, l'entreprise doit indiquer l'incidence du risque s'il devait se concrétiser.

	Décrivez brièvement les cinq principaux risques menaçant votre entreprise	Indiquez la catégorie de risque générale à laquelle appartient ce risque	Résumez comment le risque a été évalué dans le cadre de l'ORSA	Résumez le résultat de l'évaluation	Donnez une estimation de la probabilité de réalisation du risque	Donnez une estimation de l'incidence si le risque devait se réaliser	Résumez comment le risque est/sera suivi et géré	Autres remarques (par ex. incidence actuelle/future sur la stratégie, le modèle d'entreprise, etc.)
1								
2								
3								
4								
5								

Tableau: Évaluation des risques les plus matériels



<b>Risk Category</b>
Interest rate
Economic strength
Sovereign risk
Environmental/ Climate Change Risk
Protectionism
Credit risk
Competition/ Competitiveness
Foreign exchange rate movements
Inflation
Market Volatility
Liquidity
Reach for yield
Asset Bubbles
Interconnectedness
Access to capital
Market receptivity to sector
Underwriting/pricing non-life
Longevity
Mortality
Reserve adequacy
Catastrophe modeling
Policyholder behaviour
"regulatory" incentive programs: Investments
Regulatory gaps/issues
Operational risk (general)
Reputation
Cyber risk
Corruption
Other

*Tableau 2: Catégories de risque*